

*Initiatives ministérielles*

Non seulement les prix demeureront-ils élevés et ne diminueront-ils pas contrairement à ce que prétend le gouvernement conservateur, mais la taxe de 7 p. 100 entraînera une augmentation du prix que devra payer le consommateur. C'est cela la réalité.

L'autre réalité que le gouvernement semble oublier, c'est que le Canada est un pays extrêmement étendu et diversifié. Il est composé de nombreuses régions coupées des grands centres. Les distances à parcourir sont énormes pour ce qui est du transport des marchandises. Or, la TPS ne tient absolument pas compte des distances en question ni des diversités régionales.

Prenons le fait que la TPS s'appliquera sur votre facture de chauffage. Le froid est une réalité au Canada. Ainsi, la TPS entraînera une augmentation importante des factures de chauffage des Canadiens. Cependant, ses répercussions seront beaucoup plus importantes pour les Canadiens qui vivent dans le Nord ou dans certaines provinces de l'Atlantique où le coût de transport des carburants accroît de façon marquée les frais de chauffage des maisons.

J'ai en main un rapport de Statistique Canada. Il s'agit d'une enquête de 1984 sur les dépenses familiales dans certaines villes.

Selon cette enquête, en 1984, les dépenses de chauffage de la famille canadienne moyenne à St. John's, à Terre-Neuve, s'élevaient à 1 522 \$ par année. C'était en 1984. Il faut comprendre que nous sommes maintenant en 1990 et que le coût du chauffage est beaucoup plus élevé qu'alors. Cependant, ce sont là les chiffres que j'ai en main.

Or, toujours en 1984, la famille canadienne moyenne vivant à Ottawa ou Toronto a dû payer 825 \$ environ pour chauffer sa maison.

Ainsi, si on applique cette taxe de 7 p. 100 au coût de chauffage annuel d'une maison en 1984, on s'aperçoit que pour la famille de St. John's, cela représente une augmentation de 107 \$, alors que pour la famille de Toronto ou d'Ottawa, l'augmentation n'est que de 58 \$.

On voit donc les répercussions de cette taxe. Elles sont nettement plus importantes dans les régions comme St. John's, Terre-Neuve, et nous ne parlons même pas d'endroits comme Yellowknife, Whitehorse et Iqaluit. On y paie trois ou quatre fois plus qu'ici pour chauffer les maisons. C'est cela la réalité. Personne ne tient compte de tout cela. Quelles vont être les conséquences pour les familles des régions concernées?

• (1630)

Cette taxe ne tient pas compte des inégalités qui se produisent normalement dans un pays aussi vaste que le nôtre. N'existe-il pas une méthode ou un mécanisme quelconque qui permettrait de mieux en répartir la charge entre nos différentes régions.

Le gouvernement oublie-t-il les régions périphériques de notre pays? Le chauffage des maisons est une nécessité au Canada. C'est autant une nécessité que les aliments de base que le gouvernement a exemptés de cette taxe. Pourquoi le gouvernement n'en ferait-il pas autant pour l'huile de chauffage qui est aussi une nécessité pour chacun d'entre nous?

L'imposition de la TPS sur les frais de transports est une autre question à reconsidérer. La TPS pénalisera toutes les régions périphériques, toutes celles qui sont éloignées des grands centres, et plus les distances seront grandes, plus la taxe sera lourde à supporter.

La question des distances est une réalité inéluctable au Canada. À cause de l'étendue de notre pays et de sa géographie, le transport des marchandises et des passagers a toujours été un défi pour les Canadiens et un facteur important dans l'économie de notre pays.

Les transports sont essentiels à la survie des régions périphériques. Ces régions doivent expédier leurs produits et leurs matières premières vers les marchés des régions plus peuplées et sont obligées de faire venir de ces régions les approvisionnements et les biens manufacturés dont elles ont besoin. Le coût de la vie dans les régions périphériques est plus élevé que dans les grandes agglomérations urbaines à cause du transport nécessaire des aliments et des biens manufacturés.

La population de Sudbury sait bien ce que signifie le coût des transports, et celle du Canada aussi. Selon la Commission de transport des provinces atlantiques, l'imposition de la TPS est contraire à l'un des articles de la politique nationale sur les transports. On a l'impression que le gouvernement a négligé de tenir compte des politiques déjà en place. Le gouvernement devrait peut-être examiner la politique en matière de transports pour déterminer si la TPS n'entre pas en contradiction avec elle.

Les frais de transport qui sont proportionnellement plus élevés dans les régions éloignées des grands marchés et des sources d'approvisionnement rendront les produits fabriqués dans ces régions moins attrayants pour les consommateurs que ceux des grands centres. Il va sans dire que les conséquences de cette situation sur le développement régional seront catastrophiques. Comment pouvez-vous compter convaincre des industries d'aller